cid:storage_emulated_0__EmailTempImage_2_TempSignature_signature_image003_png_1614070327290

AGENCE GENERALE DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTE

7, rue du Fer à Moulin

75221 - PARIS CEDEX 05

Tél. : 01 43 37 95 96

# ACTE

# D’ENGAGEMENT

**Consultation N°24-035 IT**

**LOT 1**

## A) PARTIE RESERVEE A L’ADMINISTRATION

Marché issu de la consultation n°24-035 IT passé selon la procédure de l’Appel d’Offres Ouvert

- Objet : Prestations d’Assistance Technique dans les domaines de publication web et intranet

- Client : AP-HP

- Identification du lot attribué :**Lot n° 1 - Assistance Technique pour les applications web, mobiles et portails patients avec télé-services associés**

- Code Fournisseur :

- Marché n° \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ : Accord cadre à bons de commandepassé en application des articles R.2113-4 à R.2113-6, R.2162-2 1 à 6 et R.2162-13 à 14 du code de la commande publique

- Signataire du marché : le directeur de l’AGEPS ayant reçu délégation de signature du directeur Général, par arrêté directorial n°75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022.

- Notifié le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## B) PARTIE RESERVEE AU PRESTATAIRE

Je soussigné, Fonction :

###### Dont le siège est :

Numéro de téléphone :

A dupliquer pour chaque membre du groupement

Numéro de télécopie :

Email :

Adresse internet :

Immatriculée : - au SIRET sous le n° :

- au registre du commerce sous le n° :

- code d’activité économique APE :

- PME ou TPE :  NON  OUI

Agissant pour mon propre compte\* :

ou pour le compte du :

Groupement solidaire\* :

Groupement conjoint\* :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire\* :

(\* cocher la case correspondante)

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières n° 24-035 IT et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du code de la commande publique :

1. M’engage, sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations désignées au marché, aux prix et conditions indiqués dans l’annexe financière jointe
2. Déclare que :

- Les prestations seront exécutées pour le compte la société

- Mes prix seront conformes aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières

1. Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société ou association pour laquelle j’interviens, que ladite société ou association ne tombe pas sous le coup de l’interdiction découlant des articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du code de la commande publique
2. Avance (articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

(Cocher la case correspondante.)

1. Mon offre me lie pour la durée de validité des offres indiquée au Règlement de Consultation.

## C) PAIEMENT

L’AP-HP se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants[[1]](#footnote-1) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Ouvert au nom de : | | | |
| Domiciliation : | | | |
| Code banque : | Code guichet : | N° de compte : | Clé RIB : |
|  |  |  |  |

A dupliquer si nécessaire pour chaque membre du groupement

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur[[2]](#footnote-2) :

Un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

Le compte de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

En cas de sous-traitance, l’AP-HP se libérera des sommes dues aux sous-traitant payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 50 (cinquante) jours. Le défaut de paiement dans les délais précités fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

## D) REPARTITION DES PRESTATIONS ET DES PAIEMENTS ENTRE LES MEMBRES DU GROUPEMENT

Les contractants solidaires s’engagent financièrement pour la totalité des prestations visées au présent marché.

*Ou*

Les contractants conjoints précisent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’eux s’engage à réaliser :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Membre du Groupement* | *Prestations assurées* | *Montant\** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

\*Pour les accords-cadres et les accords-cadres à bons de commande, l’acte d’engagement peut n’indiquer que la répartition des prestations.

## E) Annexe à l’acte d’engagement relative aux Clauses sociales

Le titulaire,

Représenté par : Nom du signataire

Prénom

Qualité

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment les articles relatifs à l’action obligatoire d’insertion ;
* S’engage à réserver, dans l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à au cahier des clauses administratives particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, par les différentes modalités de mise en œuvre décrites ;
* S’engage à prendre l’attache de l’Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC), facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action pourra être élaboré à cet effet avec l’accompagnement de la Maison de l’emploi de Paris ;
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

## F) Engagement du/DES CANDIDATS

Fait en un seul original, à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Nom, Prénom du signataire,

Signature précédée de la mention “ Lu et approuvé ”et timbre commercial

A dupliquer si nécessaire pour chaque membre du groupement ou fournir le mandat permettant au mandataire d’engager chaque co-traitant

## G) PARTIE RESERVEE A L’ADMINISTRATION

**Budget** : BUDGET GENERAL **Classe** : 2 et 6

**Numéro de nomenclature** :

067033 – AT INFORMATIQUE DOMAINE PILOTAGE

067043 - ACHAT DVPT LOGICIELS DOMAINE PILOTAGE

067080 – INFOGERANCE SYSTEME D’INFORMATION

067032 – ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE

**Imputation budgétaire** :

205 Licences, concessions et droits similaires

2031 Frais d'études

6171 Etudes et recherches informatiques

61854 Frais de colloques, séminaires, conférences (formation)

6284 Prestations informatiques

615261 Entretien et réparation Maintenance : Informatique

606258 Autres fournitures diverses

**Exercice** : 2025-2026-2027-2028

**Comptable assignataire des paiements** : Monsieur le Directeur Spécialisé des Finances Publiques pour l’Assistance Publique - Hôpitaux de Paris 4 rue de la chine 75020 Paris

Références de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-46 à R.2191-53 et R.2191-58 du code de la commande publique) : **Le Directeur de l’AGEPS**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement, pour (titre du lot) (lot n°\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ) offre de base d’un montant minimum pour la durée ferme de \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Euros H.T, soit \_\_\_\_\_\_\_\_\_ Euros T.T.C, et un montant maximum pour la durée ferme de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Euros H.T, soit \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Euros T.T.C (taux TVA= ), pour le compte de \_\_\_\_\_\_\_\_\_, avec la société ou association\_\_\_\_\_\_\_\_, pour la période ferme du\_\_\_\_\_\_\_\_, au \_\_\_\_\_\_\_\_\_  éventuellement résiliable sans indemnité à la seule initiative de l’Assistance Publique – Hôpitaux de Paris à partir de 6 mois avant la fin du marché.

Si elle est établie dans un autre Etat membre de l’Union Européenne, la société titulaire devra impérativement faire figurer, sur chaque facture, le numéro individuel d’identification pour les opérations intracommunautaires de l’AP-HP : **FR95267500452**.

### Paris, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour le Directeur général

et par délégation

Le Directeur de l’AGEPS

## I) CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

« Copie de l’original certifiée conforme à l’acte d’engagement délivrée en unique exemplaire pour être remise en cas de cession ou de nantissements des créances »

A , le

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

1. Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire [↑](#footnote-ref-1)
2. Cocher la case correspondant à votre situation [↑](#footnote-ref-2)